

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Sociétés, villes et territoires

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Sociétés, villes et territoires* de l'Université François-Rabelais de Tours, proposée à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Droit Economie et Sciences Sociales forme des étudiants à l'analyse des dynamiques socio-spatiales à l'œuvre sur le territoire. Les enseignements théoriques et méthodologiques bi-disciplinaires composant ce master, inscrit dans le champ de formation *Sociétés entreprises et territoires*, associent sociologie et géographie. Ils se centrent sur la saisie des recompositions contemporaines des rapports qu'entretiennent les sociétés et les territoires, en explorant aussi bien le versant des transformations affectant les conditions d'existence et les activités des populations, que celui de l'action publique territorialisée visant à les cadrer et les orienter.

Il s'agit de la sorte de préparer les futurs diplômés à l'exercice de métiers visant à la conception, l'accompagnement, la mise en œuvre et/ou à l'évaluation de politiques publiques.

Tout au long de la première année (M1), la mention repose sur deux spécialités fortement ancrées dans leurs disciplines respectives : *Sociologie - anthropologie* et *Géographie*. En seconde année (M2), les étudiants des deux spécialités doivent choisir l'un des trois parcours bi-disciplinaires proposés : le premier, à dominante technique - *Analyse de l'action publique, évaluation et participation* - ; les deux autres, davantage orientés vers les métiers de la recherche : *Dynamiques sociales et territoires* et *Mondes arabes, espaces, sociétés et villes* (toutefois, faute d'effectifs suffisants, ce dernier n'a, pour l'heure, jamais pu ouvrir).

Le master peut être suivi en formation initiale ou continue (parcours construit en partenariat avec l'Institut de travail social de Tours, ouvert aux candidats au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale).

Analyse

Objectifs

Le contenu global de la formation permet d'atteindre les objectifs scientifiques et professionnels, clairement exposés dans les documents communiqués. Il s'agit de former les étudiants à la saisie des recompositions affectant les rapports qu'entretiennent sociétés et territoires. Des listes de compétences et de métiers, tout à fait pertinentes, c'est-à-dire en pleine adéquation avec la formation proposée, apparaissent dans les différents documents. Les compétences sont ainsi définies : évaluation de l'action publique territoriale, conception et pilotage de dispositifs de participation des citoyens à la décision publique, diagnostic territorial, application des décisions des élus, développement de réseaux de partenaires, conduite d'enquête quantitative et qualitative, etc. Les métiers visés sont : chef de projet en matière de politique publique territoriale, chargé de développement local, chargé de mission en développement urbain, chef de projet contrat de ville, chargé de mission patrimoine et culture, mais aussi, emplois associés au domaine de la recherche, notamment ceux concourant à la valorisation et à la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique. Sont également mentionnées les poursuites d'études envisageables à l'issue de la seconde année de master (doctorat, envisagé aussi bien comme voie d'accès aux métiers de l'enseignement et de la recherche, que comme un mode de « professionnalisation de haut niveau pour les métiers de l'analyse des dynamiques territoriales et urbaines et de l'action publique »).

| Organisation |
|---|
| <p>Les enseignements proposés dans chaque spécialité, puis dans chaque parcours, sont en adéquation avec les objectifs scientifiques et professionnels du master. Au-delà, l'organisation globale de la formation révèle un projet d'intégration et de spécialisation professionnelle progressives des étudiants issus de chaque discipline (sociologie, géographie) tout au long des deux années. Celui-ci ne pose pas en lui-même de difficultés. Cependant, la complexité de l'architecture de la mention nuit à la lisibilité, comme au caractère appropriable de l'offre par les étudiants. Il est difficile de se repérer entre les spécialités structurant le M1, <i>Sociologie-anthropologie</i> et <i>Géographie</i> (présentées comme « très différenciées avec un tronc commun en M1 ») et les parcours en M2 (au nombre de trois, <i>Analyse de l'action publique, évaluation et participation, Dynamiques sociales et territoires</i> et <i>Mondes arabes, espaces, sociétés et ville</i> mais dont le dernier n'a jamais ouvert) qui sont cette fois identiques pour les deux spécialités.</p> <p>Bien que séduisante <i>a priori</i> la bidisciplinarité mal maîtrisée et/ou injustifiée se présente donc ici comme un handicap, en termes d'homogénéité pédagogique (les enseignants sociologues sont deux fois plus représentés que leurs collègues des autres disciplines), de fonctionnement, de visibilité et d'attractivité et de rayonnement. Conscients de ces faiblesses, les auteurs du dossier signalent d'ailleurs d'emblée qu'ils ne souhaitent pas voir ce master reconduit sous cette forme.</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>A l'échelle nationale, le positionnement du master est satisfaisant. Cela tient prioritairement à la singularité des parcours accessibles à partir de la seconde année liée à leurs contenus - puisqu'en France, rares sont les formations articulant évaluation et concertation/participation - et au fait qu'ils soient ouverts en formation continue (en raison du partenariat avec l'Institut de travail social de Tours, qui permet l'accueil dans la formation des personnes inscrites au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale). A l'échelle locale, en raison de la récente mise en place de la ComUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements), il est difficile pour l'heure d'évaluer la pertinence du positionnement de la mention. Les auteurs de l'évaluation indiquent qu'une réflexion vient d'être engagée avec les établissements partenaires, sur la spécificité de l'offre de chacun. Celle-ci paraît d'autant plus nécessaire que la dissolution de la ComUE existante semble actée.</p> <p>Quoi qu'il en soit, le contenu du dossier montre que le master est bien intégré à l'environnement institutionnel et économique tourangeau. Les responsables de la mention se sont, en outre, efforcés de tisser des relations de long terme avec plusieurs organisations et leurs encadrants (susceptibles de recruter des diplômés et d'intervenir dans la formation). Des représentants d'organisations implantées localement ou en Région Parisienne interviennent ainsi régulièrement dans le master (Résolutions, cabinet de Conseil auprès des collectivités territoriales ; Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales 37 ; Unité Concertation et débat public du Réseau Ferré de France ; Unité Développement de la Région Île de France ; etc.). En outre, depuis 2014, des conventions partenariat sont conclues avec des institutions locales, dépêchant un professionnel, chargé d'encadrer des étudiants et, le cas échéant de les aider dans leur recherche de stages.</p> |
| Equipe pédagogique |
| <p>La composition de l'équipe pédagogique est adaptée à l'encadrement d'une formation de niveau bac+4/5. Les sociologues s'y trouvent toutefois deux fois plus représentés que leurs collègues des autres disciplines (l'une des manifestations du déséquilibre disciplinaire qui affecte structurellement ce master). Quoi qu'il en soit, il est appréciable de relever que plus des trois quarts des heures de la formation sont assurées par des enseignants-chercheur et qu'ensuite, les praticiens intervenant exercent un métier en lien avec les enseignements dispensés. Tous sont des dirigeants ou des salariés d'organisations publiques ou privées, dont les activités relèvent invariablement du périmètre thématique de la formation.</p> <p>La distribution des responsabilités au sein du master n'est pas suffisamment renseignée dans le dossier. Seuls sont mentionnés les noms du directeur de Département et d'une Responsable de spécialité (sans autre précision). Enfin, aucun élément du dossier ne permet de déterminer si les responsables de spécialités, comme les équipes pédagogiques se réunissent avec une fréquence satisfaisante.</p> |
| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
| <p>Ce master accueille près de 40 % d'étudiants en formation continue, ainsi que 30 % de boursiers. D'un point de vue disciplinaire, cependant, les effectifs étudiants connaissent un déséquilibre identique à celui observé au sein de l'équipe enseignante (au détriment des géographes). L'accentuation de cette dissymétrie au cours des dernières années (en 2014-2015 : 13 géographes pour 54 sociologues en M1 et 2 pour 15, en M2) témoigne de la faible attractivité pour les étudiants en géographie d'une formation bi-disciplinaire, partagée avec des sociologues.</p> <p>Les taux de réussite communiqués doivent être interprétés en tenant compte du nombre élevé de défaillants (par exemple, en 2014-2015, taux de réussite de 78,9 % pour les M1, mais le nombre des abandons réduit le ratio admis/inscrits à 44,8 % ; le constat est identique pour le M2 en sociologie, puisque sur 5 ans, le taux de réussite est en moyenne de 91 %, pour un ratio réel admis/inscrits de seulement 61 % en moyenne, et un taux moyen de défaillants de 22 %, soit près d'un quart des effectifs). Ce nombre élevé de défaillants à l'examen peut s'expliquer par la présence</p> |

dans la formation d'une forte proportion de salariés, qui ne bénéficient pas tous d'aménagements, tels que les Régimes Spéciaux d'Etudes.

Les données concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études en doctorat sont insuffisantes pour permettre une évaluation plus complète (le dossier ne fournit aucun élément sur le type de postes occupés, l'adéquation avec la formation ou encore le niveau des premiers salaires). Toutefois, malgré leurs lacunes (taux de répondants, données indisponibles), les chiffres produits pour les années 2012 à 2015 indiquent que les taux d'emploi (50 %, en moyenne pour les géographes) et d'inscription en doctorat (15 % en moyenne sur les 4 années, pour les géographes) sont honorables (Les données concernant les sociologues demeurant trop lacunaires pour autoriser un calcul significatif).

Place de la recherche

La recherche occupe une place de premier plan dans la formation. L'ensemble du master tire son identité et une partie de ses ressources pédagogiques de son adossement à l'unité mixte de recherche (UMR) pluridisciplinaire Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés (CITERES). Dès la première année, les étudiants ont la possibilité d'assister aux séminaires de l'équipe Construction politique et sociale des territoires (Cost), leur participation devenant obligatoire dans le parcours *Dynamiques sociales et territoires* du M2. L'ensemble des étudiants de seconde année ne sont pas seulement formés à la recherche mais aussi par la recherche, un choix très pertinent - ce, y compris pour ceux qui suivent des parcours techniques. Cette pratique de la formation professionnelle se trouve, en effet, en parfaite adéquation avec la mission spécifique de l'Université. Les encadrants du master insistent, par exemple, à juste titre, sur le fait que le mémoire « professionnalisant » de M2 ne doit pas se réduire à une restitution « à plat » des missions de stage.

Enfin, les contenus de l'enseignement (théoriques et méthodologiques/techniques) se trouvent en prise directe avec les activités scientifiques de chercheurs (tous publiants) spécialisés dans des domaines correspondant précisément au contenu de la formation. Le programme de première année de la spécialité *Sociologie-anthropologie* est prioritairement alimenté par la recherche sur le versant méthodologique (mobilisation des travaux de l'équipe sur l'utilisation de l'image, analyse textuelle automatisée, etc.). En seconde année, le *parcours Dynamiques sociales et territoriales* bénéficie ensuite d'interventions d'anthropologie et de sociologie spécialisées sur des thématiques traitées au sein de Cost, telles que celle du renouvellement des articulations entre ancrage territorial et identités sociales ou encore des relations entre trajectoires et reconfigurations sociales.

Place de la professionnalisation

Les compétences professionnelles acquises à l'issue de ce master apparaissent précisément dans les fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de chaque spécialité. Elles correspondent à ce qui est attendu dans une formation de ce type.

En M1 comme en M2 l'intervention de praticiens et le dispositif du stage rendent convaincante la professionnalisation proposée dans le parcours *Analyse de l'action publique, évaluation et participation*. Dans l'autre parcours (*Dynamique sociale des territoires*), le fait de favoriser la formation par la recherche est tout aussi pertinent. Cette option nécessite cependant d'accompagner les étudiants dans l'identification des compétences professionnelles qu'ils s'approprient ainsi ; c'est l'enjeu de l'unité d'enseignement (UE) « Connaissance des métiers ».

Le travail relationnel, inscrit sur le long terme, réalisé par les responsables du master auprès d'institutions publiques et entreprises contribue à stabiliser les intervenants extérieurs au sein de l'équipe et favorise l'obtention par les étudiants de stages dans des milieux professionnels correspondant à la formation. Il contribue également à alimenter la réflexivité des encadrants, dans le sens où les suggestions des professionnels contribuent à l'actualisation des contenus pédagogiques en fonction des mutations des réalités professionnelles auxquelles prépare le master.

Place des projets et des stages

Dans la spécialité *Géographie* du M1, comme dans le parcours le plus technique du M2 *Analyse de l'action publique, évaluation et participation*, on regrettera l'absence d'enseignements consacrés à la méthodologie du projet. Quelles que soient les limites de cette dernière, les étudiants doivent se familiariser avec le travail en mode projet (de préférence en réponse à des commandes), très répandu dans les domaines professionnels dans lesquels ils exerceront leur activité. Les projets d'enquête proposés dans la spécialité *Sociologie-anthropologie* relèvent d'une pédagogie par projet *sui generis*, contribuant à enraciner savoirs et savoir-faire dans une pratique. Cependant, l'attention des étudiants devrait alors être davantage attirée sur les aspects communs (mais aussi distincts) de la démarche d'enquête par rapport à celle du « projet ».

S'agissant ensuite des stages, bien qu'en M1 les logiques disciplinaires prévalent, il est dommage que n'aient pas été harmonisées, pour chaque spécialité, les règles les concernant (stages obligatoires ou autorisés dans les deux formations). En M2, les régimes propres à chacun des deux parcours (stage obligatoire en voie « technique »/autorisé sous condition en voie « recherche ») paraissent plus justifiés. Les intitulés des stages mentionnés dans le dossier indiquent que ceux-ci s'effectuent dans les domaines d'activité vers lesquels doit conduire la formation. En revanche, on dispose de trop peu d'informations sur les modalités de leur suivi par les enseignants (visites en entreprises, séminaires communs, etc.) ainsi que sur la forme prise par l'évaluation du stage (donne-t-elle lieu, dans toutes les spécialités et parcours, à la rédaction d'un rapport écrit, ainsi qu'à une soutenance orale, comme c'est le cas à l'issue de l'année du M2 *Dynamiques sociales et territoires* ?).

| Place de l'international |
|--|
| <p>L'international occupe une place relativement limitée dans la mention. Cet aspect ne constitue pas toutefois un enjeu majeur pour une telle formation. Dans cette perspective, le volume annuel des mobilités étudiantes y est assez satisfaisant (pour l'ensemble du master : de 12 à 14 étudiants en mobilité sortante, contre 5 à 6 étudiants étrangers accueillis à Tours).</p> <p>Ajoutons qu'il est pertinent d'avoir travaillé - c'est particulièrement le cas du Département de Géographie - à inscrire ces échanges dans le cadre de partenariats durables avec des universités européennes choisies pour la compatibilité de leurs spécialités avec celles proposées au sein du master et/ou pour les liens scientifiques qui les unissent aux chercheurs du laboratoire Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés.</p> <p>Par ailleurs, 24 heures d'enseignement de langues sont assurées dans les deux parcours du M2, ainsi que 24 heures dans le tronc commun du M1. En revanche, les documents communiqués ne précisent pas s'il s'agit uniquement d'anglais ou d'autres langues. Enfin, aucun cours disciplinaire n'est assuré en anglais dans ce master (en géographie comme en sociologie).</p> |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
| <p>Les informations contenues dans le dossier demeurent assez vagues, les modalités de recrutement paraissant standards. Les taux de boursiers, de salariés en formation continue, la proportion hommes/femmes, ainsi que le nombre d'étudiants étrangers représentent, en outre, des signes encourageants en matière d'égalité et d'équité. La part considérable d'étudiants défaillants en M1 (de moitié jusqu'aux deux tiers parfois, en <i>Géographie</i> comme en <i>Sociologie-anthropologie</i>) et leur nombre non négligeable en M2 pose néanmoins problème. Il convient de se demander s'il s'agit d'un manque de suivi des étudiants, d'un recrutement trop large et inadapté ou encore d'une difficulté structurelle déjà identifiée, liée à la bi-disciplinarité du master (perturbant des étudiants attachés à des formules disciplinaires monistes. On peut à cet égard regretter l'absence de dispositifs d'aide à la réussite, tout au long des deux années, qui tiendraient compte, notamment, de la spécificité de la situation des nombreux étudiants salariés inscrits dans la formation.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique |
| <p>Les modalités d'enseignement sont très standards : cours magistraux et travaux dirigés, rédaction de mémoires et participation à des séminaires. En revanche, les enseignements par projet sont peu présents ou trop peu identifiés en tant que tels.</p> <p>Le Régime Spécial d'Etudes (RSE), de même que l'accompagnement des étudiants handicapés représentent des initiatives très louables, qui contribuent à l'établissement d'une meilleure équité entre les différents publics étudiants.</p> <p>En dehors du cours de M1 « Techniques d'enquête audiovisuelle » (dans le cadre duquel les étudiants doivent manipuler des logiciels de montage), le numérique paraît n'occuper qu'une place très marginale dans le master (le fait, par exemple, que les enseignants soient encouragés à communiquer avec les étudiants par le biais de l'ENT ne convainc pas). On ne connaît pas, par exemple, l'utilisation des outils de cartographie assistée par ordinateur ou les systèmes d'information géographique enseignés aux géographes. Enfin, on ne dispose pas de détails sur « les formations aux outils numériques » dispensée par l'université (C2i - Certificat Informatique et Internet - niveau 2 probablement).</p> |
| Evaluation des étudiants |
| <p>L'évaluation des étudiants est réalisée de manière régulière tout au long des deux années de master, selon des modalités variées et équilibrées. Les étudiants, entraînés aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, aussi bien individuellement qu'en groupe, bénéficient de retours et de corrections sur leurs travaux. Il est très appréciable que, dans ce type de formation, l'accent soit placé aussi bien sur le développement de « capacités de synthèse et de raisonnement », sur la maîtrise de l'écrit, que sur l'« appropriation des outils de la discipline » (même s'il est vrai que l'autoévaluation juge les étudiants trop « scolaires » et que l'introduction de travaux en mode projet - dans le parcours le plus technique, au moins - renforcerait la consonance des évaluations avec certaines attentes professionnelles).</p> <p>Au regard des taux de défaillants et d'ajournés, on s'étonnera de lire dans le dossier que « discussions et échanges écrits autour des travaux (...) permettent (...) de limiter grandement les risques d'échec de formation ». La composition des jurys d'examen, comme la fréquence de leurs réunions sont satisfaisantes.</p> |
| Suivi de l'acquisition de compétences |
| <p>On saisit bien que le suivi des compétences est assuré tout au long du cursus, particulièrement, au moment des comptes rendus d'enquête et des soutenances de mémoires. Pour autant, aucune technique rationalisée d'objectivation de ce suivi (telle, par exemple qu'un « portefeuille » n'a été mise en place). D'une manière générale, cet aspect demeure trop peu détaillé dans le dossier pour être précisément apprécié. Les Annexes Descriptives au Diplôme, en particulier, ne contiennent aucune information concernant ce type de suivi.</p> |

Suivi des diplômés

Il est regrettable que les responsables de la formation ne puissent disposer des moyens nécessaires à un suivi plus complet et rigoureux de ses diplômés. Celui-ci se limite, en effet, aux enquêtes d'insertion à 30 mois effectuées par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Bien que ce dernier se montre, d'après le dossier, à l'écoute des attentes des responsables du master en matière d'analyse des trajectoires des diplômés, ceux-ci indiquent qu'aucun suivi satisfaisant n'a été jusqu'à présent mis en œuvre. Les responsables des parcours ne semblent pas avoir mis en place de démarches pour suivre l'insertion professionnelle de leurs diplômés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est conçu ici comme une instance de réflexion dont la compétence s'étend sur les deux années de master et l'ensemble des spécialités et parcours. Bien que dans le dossier on ne dispose d'aucune information concernant des évolutions proposées par ce conseil, son travail de synthèse et sa fonction stratégique paraissent en justifier l'existence. Pour autant, il n'existe pas de conseils de perfectionnement plus classiques, faisant suite à chaque jury de semestre, dans chaque année, spécialité et parcours, dont les réflexions nourriraient au final celle du conseil annuel.

Les données d'évaluation de la formation, produites par l'OVE ne sont malheureusement pas disponibles dans le dossier. Ses auteurs indiquent que les taux de réponse des étudiants demeurent trop faibles pour autoriser une interprétation rigoureuse.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le positionnement pertinent à l'échelle nationale, en particulier pour le parcours de M2 *Analyse de l'action publique, évaluation et participation*.
- L'ancrage dans la recherche de la mention (y compris pour le parcours le plus technique) et la cohérence (théorique, au moins) entre le projet pédagogique bi-disciplinaire et la dynamique pluridisciplinaire de l'équipe CoST de l'UMR CITERES.
- La professionnalisation par la recherche proposée au sein du M2 parcours *Analyse de l'action publique, évaluation et participation*.

Points faibles :

- La faiblesse des effectifs dans la spécialité *Géographie*, qui débouche sur un fort déséquilibre entre les deux spécialités.
- Le taux anormalement élevé de défaillants, sans qu'aucune explication ne soit fournie.
- L'architecture trop complexe et trop peu lisible de la mention.
- L'absence d'enseignement de la méthode du projet (dans sa version la plus technique) et le numérique.
- L'absence de suivi et d'appropriation des outils.

Avis global et recommandations :

Malgré la qualité de nombre des éléments qui le composent, le master *Sociétés, villes et territoires* pâtit des difficultés de cohabitation que rencontrent ses deux piliers disciplinaires (*Géographie* et *Sociologie-anthropologie*). Cette

situation nuit à la cohérence pédagogique de la formation, autant qu'à sa visibilité. Bien que cette hypothèse demande à être confirmée, il semble qu'à l'arrière-plan des dissonances inter-disciplinaires révèlent des conceptions divergentes de la formation professionnelle (par le biais d'une pratique orientée vers l'acquisition de compétences à dominante technique, chez les géographes ; à travers une socialisation plus scientifique, privilégiant l'enquête réflexive, chez les sociologues). Quoi qu'il en soit, le caractère irréconciliable de ces deux positionnements incite à plaider pour une reformulation de l'offre dans le cadre de deux formations disciplinaires bien distinctes (une mention de sociologie et une mention de géographie). En outre, il conviendrait de réfléchir à l'évolution du parcours recherche *Mondes arabes, espaces, sociétés et villes* qui n'a jamais ouvert au cours du contrat.

Cette formation paraît donc nécessiter des modifications majeures. Afin d'en améliorer la lisibilité et la cohérence et, conformément à la demande des responsables du master, la spécialité *Géographie* de l'actuelle mention pourrait se recomposer dans une nouvelle alliance bi-disciplinaire avec le droit ; tandis que la spécialité *Sociologie-anthropologie* se restructurerait au sein d'une mention mono-disciplinaire (*Sociologie*).

Par ailleurs, après avoir vérifié l'hypothèse selon laquelle le nombre élevé de défaillants s'expliquerait par les difficultés spécifiques rencontrées par les inscrits salariés (à travers une enquête spécifiquement commandée à l'OVE), un suivi spécifique des étudiants salariés pourrait contribuer à améliorer réellement le taux de réussite (par exemple : un entretien semestriel de bilan individuel avec le responsable de la formation).

Enfin, dans la spécialité *Géographie* du M1, comme dans le parcours le plus technique du M2 (*Analyse de l'action publique*), il serait profitable d'intégrer des enseignements consacrés à la méthodologie du projet, contribuant à la familiarisation des étudiants avec le travail en mode projet (de préférence en réponse à des commandes).

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

